

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR ; Office vétérinaire fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 2000

Ces joutes apicoles sont passionnantes et apportent l'occasion rêvée à chaque apiculteur de repenser son exploitation, son matériel, ses connaissances.

Avec un peu de préparation, chaque rucher peut être digne d'intérêt.

Une opportunité qui se présente seulement tous les douze ans.

En 2000, elle est pour vous, chers collègues des sections de l'Erguel-Prévôté et du Pied-du-Chasseral.

Rappel des conditions de participation :

- être membre de la SAR depuis trois ans au moins ;
- posséder 5 colonies au minimum ;
- présenter toutes ses ruches.

L'inscription, qui est gratuite, doit parvenir au président de section pour le 31 mars. L'ensemble de celles-ci est à faire suivre au président du jury pour le 15 avril 2000.

Important

Le membre du jury représentant la circonscription et son suppléant sont désignés par les sections concernées.

Ils doivent être conseiller ou moniteur.

Leurs adresses seront communiquées au président du jury pour le 31 mars 2000.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du sous-signé.

La revue de novembre-décembre 1999 vous invitait déjà à y réfléchir.

Fernand Bovy
Concours des ruchers SAR
1261 Le Vaud, tél. (022) 366 11 37

Contrôle du miel – Rapport d'activité 1999

Il gèle à pierre fendre, le ciel est triste et gris. Les arbres chargés de givre et les ruisseaux gelés. Les oiseaux affamés se jettent sur le gui, mais l'abeille dans sa ruche a gardé sa miellée. C'est le silence au rucher, il est temps pour nous de faire le bilan de l'année écoulée.

1999, dernière année du siècle, n'aura pas été meilleure que la précédente ; les plus favorisés ont été ceux qui habitent les régions printanières de la plaine. Encore une fois, la récolte de sapins a été insignifiante. C'est dommage, car il y a de la demande chez le consommateur.



L'apiculture est devenue une source en même temps qu'une industrie, et dans plusieurs pays, des savants ne dédaignent pas de prêter leur concours en nous aidant à pénétrer les mystères de la ruche.

Société Romande d'Apiculture

Contrôle du miel

Récapitulation sections/fédérations 1999

Section / Fédération	Nombre Ctr.	Nombre Echant.	Montant Contrôles	Kg.	Montant Publicité	Nombre Ruches*	Nombre Labels	Montant Labels
1 Les Alpes	6	6	72,00	1 520	45,60	109	420	42,00
2 Avenches	4	4	48,00	290	8,70	61	71	7,10
3 Basse-Broye / Payerne	16	16	192,00	1 975	59,25	251	169	16,90
4 Bière	6	6	72,00	385	11,55	67	214	21,40
5 Chamossaire	7	7	84,00	2 150	64,50	91	359	35,90
6 Cossigny	92	92	1 104,00	36 790	1 103,70	3 257	587	58,70
7 Côte Vaudoise	12	12	144,00	2 450	73,50	363	594	59,40
8 Grandson / Pied-du-Jura	21	21	252,00	3 670	110,10	456	800	80,00
9 Gros-de-Vaud	16	16	192,00	2 205	66,15	320	1 030	103,00
10 Haute-Broye	5	5	60,00	730	21,90	84	360	36,00
11 Jorat	9	9	108,00	1 050	31,50	156	782	78,20
12 Lausanne	31	31	372,00	7 170	215,10	811	1 928	192,80
13 Lucens	1	1	12,00	140	4,20	33	100	10,00
14 Menthue	9	9	108,00	2 675	80,25	242		
15 Morges	13	13	156,00	1 170	35,10	142	109	10,90
16 Moudon	5	5	60,00	945	28,35	175	935	93,50
17 Nyon	66	66	792,00	11 698	348,25	1 981	1 587	158,70
18 Orbe	14	14	168,00	4 058	121,75	418	239	23,90
19 Pays d'Enhaut	15	15	180,00	2 150	64,50	329		
20								
Féd. Vaudoise	348	348	4 176,00	83 221	2 493,95	9 346	10 284	1 028,40
								7 698,35
21 La Béroche	4	4	48,00	1 245	37,35	140	1 700	170,00
22 Côte Neuchâteloise	1	1	12,00	100	3,00	12	8	0,80
23 La Chaux-de-Fonds	7	7	84,00	830	24,90	123	942	94,20
24 Montagnes neuchâteloises	4	4	48,00	660	19,80	71		
25 Val-de-Ruz	10	10	120,00	1 270	38,10	144	1 088	108,80
26 Val-de-Travers								
Féd. Neuchâteloise	26	26	312,00	4 105	123,15	490	3 738	373,80
								808,95
27 Genève	113	113	1 356,00	31 512	945,35	2 540	11 106	1 110,60
Féd. Genevoise	113	113	1 356,00	31 512	945,35	2 540	11 106	1 110,60
								3 411,95
28 Sierre								
29 Sion	1	1	12,00	100	3,00			
30 Hérens								
31 Conthey								
32 Martigny	6	6	72,00	1 400	42,00			
33 Entremont	5	5	60,00	970	29,10			
34 St-Maurice	1	1	12,00	400	12,00			
35 Monthe	6	6	72,00	1 100	33,00			
Féd. Valaisanne	19	19	228,00	3 970	119,10	0	0	0,00
								347,10



Récapitulation sections/fédérations 1999

Section / Fédération	Nombre Ctr.	Nombre Echant.	Montant Contrôles	Kg.	Montant Publicité	Nombre Ruches*	Nombre Labels	Montant Labels
36 Abeille Fribourgeoise	9	9	108,00	1 155	34,65	144	1 630	163,00
37 Marly & environs	14	14	168,00	2 315	69,45	281	2 055	205,50
38 La Broyarde	32	32	384,00	5 335	160,05	631	2 161	216,10
39 Lac Français	6	6	72,00	860	25,80	103	960	96,00
40 La Glâne	12	12	144,00	2 245	67,35	253	1 134	113,40
41 La Gruyère	11	11	132,00	1 265	37,95	139	1 152	115,20
42 La Veveyse	6	6	72,00	1 425	42,75	156	225	22,50
Féd. Fribourgeoise	90	90	1 080,00	14 600	438,00	1 707	9 317	931,70
								2 449,70
43 Ajoie / Clos-du-Doubs	28	28	336,00	4 145	124,35	326	50	5,00
44 Franches-Montagnes								
45 Délemont et Environs	10	10	120,00	1 505	45,15	195	250	25,00
Féd. Jurassienne	38	38	456,00	5 650	169,50	521	300	30,00
								655,50
46 Erguel-Prévoté	2	2	24,00	600	18,00	75	150	15,00
47 Pied-du-Chasseral								
Féd. Jura-Bernois	2	2	24,00	600	18,00		150	15,00
								57,00
Total général	636	636	7 632,00	143 658	4 307,05	14 604	34 895	3 489,50
								15 428,55

* Le nombre de ruches comprend les ruches de l'éventuelle 2ème récolte.

En Suisse aussi nous avons des microscopistes, des chimistes, des observateurs délicats qui veulent bien travailler avec nous et nous seconder. Partout on analyse les miels, les cires et les autres sécrétions des abeilles. On observe leurs organes et leurs parasites.

Reste la question de l'écoulement de nos miels? Nous produisons dans le monde beaucoup plus qu'autrefois. Je suis persuadé qu'avant tout chaque membre doit travailler individuellement à vulgariser l'emploi du miel autour de lui et à se faire lui-même sa clientèle.

Tous ensemble et chacun individuellement, nous devons tendre à développer l'usage du miel, car il ne suffit pas de le produire en abondance, il faut aussi que l'apiculteur soit payé de ses peines.

Nous devons malheureusement constater que cette année le varroa a fait de nombreux ravages dans nos ruchers. D'autre part, la loque, cet épouvantail des apiculteurs, a progressé de façon inquiétante en Suisse romande et en certains endroits elle a même anéanti un rucher.

Les contrôles effectués par les contrôleurs analytiques des fédérations durant l'année écoulée donnent la statistique suivante :

- 636 échantillons ont été analysés pour une récolte de 143 658 kg;
- 20 échantillons ont été refusés pour une hygrométrie supérieure à 18,5 %.



En règle générale, les contrôles ont été satisfaisants ; il est regrettable que plusieurs miels aient été refusés pour un degré d'humidité largement supérieur aux normes admises. Je suis persuadé que les apiculteurs sanctionnés par ce refus redoubleront de vigilance au XXI^e siècle et auront à cœur de mettre sur le marché un miel de qualité irréprochable.

Une bonne nouvelle pour les apiculteurs : la numérotation des labels sera de nouveau introduite à partir de la nouvelle récolte. D'autre part, le règlement sur le contrôle du miel de la FFSA sera remis au goût du jour.

Je voudrais pour terminer remercier les contrôleurs analytiques qui nous ont quittés pour tout le travail qu'ils ont fourni tout au long de leur mandat. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux contrôleurs des fédérations suivantes : **Genève, Mme Barbara Vuille ; Fribourg, M. Léonard Schorderet ; Valais, M. Max Zermatten ; Jura, M. Erwin Noirat.**

Mes remerciements vont également aux contrôleurs de sections qui travaillent sur le terrain, travail ingrat et pas toujours récompensé, pour leur dévouement et leur disponibilité pour appliquer un règlement contraignant, mais hélas indispensable si l'on veut mettre sur le marché un miel suisse de qualité.

Pour terminer, je vous souhaite que des satisfactions et une bonne et généreuse récolte du millenium.

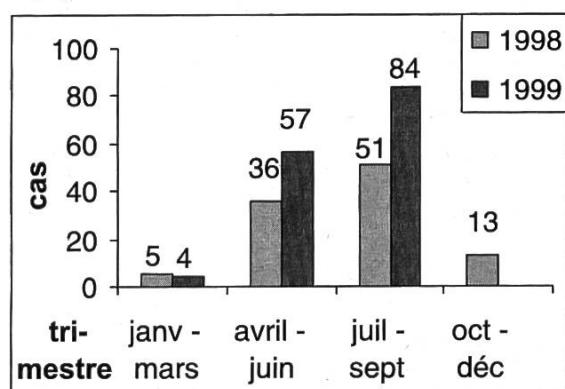
Le responsable contrôle miel SAR : J.-L. Röthlisberger



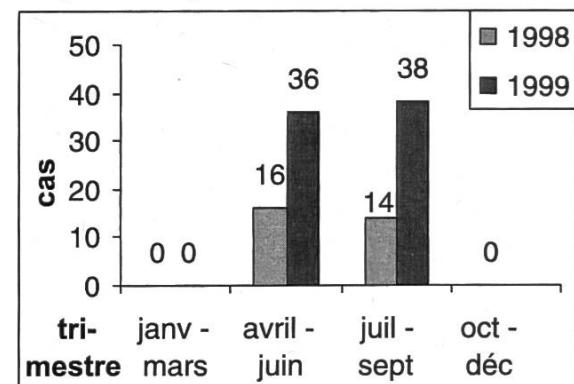
Office vétérinaire fédéral

Rapports sur la santé de l'animal et de l'homme

Loque américaine des abeilles



Loque européenne des abeilles





1876-2000

**Société romande d'apiculture
groupant les sociétés d'apiculture
du Bas-Valais, Fribourg, Genève, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud et Jura**

**1^{er} Congrès romand d'apiculture
18 mars 2000**

**Aula de l'Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel, tél. (032) 718 10 90**

Programme

Samedi 18 mars 2000

Dès 9 h	Accueil des délégués
9 h 45-11 h 45	Assemblée annuelle
12 h	Déjeuner au Restaurant des Jeunes-Rives, Neuchâtel
13 h 45	Ouverture du Congrès 2000
14 h	Conférence Le pollen et ses vertus
15 h 15	Conférence Les plantes médicinales
17 h	Apéritif offert

Clôture du congrès 2000

